

Les défenseurs des soins à domicile de Sudbury somment McGuinty de mettre fin à la soumission en régime de concurrence immédiatement : une ligne directe est à la disposition des résidents et des travailleurs afin qu'ils puissent partager leurs expériences.

**SUDBURY, Ont.** – Frustrés par le manque de transparence du gouvernement provincial dans sa façon d'analyser la méthode d'attribution des contrats dans le secteur des soins à domicile, les défenseurs des soins à domicile de Sudbury demandent instamment au gouvernement McGuinty de mettre fin une fois pour toutes à la soumission en régime de concurrence. Ils demandent aussi aux clients et aux travailleurs de première ligne du secteur de la région de Sudbury de faire part de leur expérience dans le système de soumission en régime de concurrence en appelant la ligne directe du Syndicat canadien de la fonction publique Ontario (SCFP-Ontario) et du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) qui représentent les travailleurs du secteur des soins à domicile.

« Les effets pervers de la soumission en régime de concurrence et de la prestation de soins à but lucratif sont ignorés par le gouvernement McGuinty, affirmait le président du CSHO et premier vice-président du SCFP-Ontario, Michael Hurley, lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui. Après avoir promis à de nombreuses occasions de mettre fin à la soumission en régime de concurrence dans le secteur, le premier ministre a suspendu le processus, question d'analyser les raisons de son échec. La soumission en régime de concurrence ne fonctionne pas parce que lorsque les services sont privatisés, les fournisseurs de soins à but lucratif sacrifient la qualité et la constance des soins en payant mal les travailleurs et en prenant de l'argent qui devrait être consacré aux soins pour le verser aux actionnaires. »

Depuis qu'on a permis la concurrence et la prestation des soins à but lucratif, il y a 10 ans, la qualité des soins à domicile est en diminution et le coût des services en croissance. C'est ce que souligne une étude menée en 2005 par Elinor Caplan pour le Ministère de la Santé et des soins de longue durée. De plus, malgré des années de service attentif, plusieurs fournisseurs de soins communautaires sans but lucratif sont disparus laissant un personnel dévoué au chômage.

« Le premier ministre croit que le manque de continuité dans les soins est dû au fait que les fournisseurs de soins perdent leur contrat, dit Anne Marie MacInnis, co-présidente de la Coalition de la santé locale. La réalité est que la mauvaise rémunération, les longues heures, l'absence d'avantages sociaux et de régime de retraite font en sorte que de nombreux travailleurs dévoués quittent le secteur, ce qui brise la continuité des soins dont les aînés et les autres ont besoin et qu'ils méritent. »

Mme MacInnis ajoute que le travail occasionnel et précaire est devenu si important dans le secteur que l'objectif du gouvernement est maintenant d'inciter les fournisseurs à faire en sorte qu'un minimum de 10 % de leurs travailleurs en soutien à domicile deviennent des travailleurs permanents d'ici 2011, un objectif ridiculement bas. L'étude d'Elinor Caplan a démontré que 57 % des travailleurs des soins à domicile avaient changé d'emploi en 12 mois.

La ligne directe donnera aux gens de Sudbury directement touchés par la soumission en régime de concurrence l'occasion de faire connaître leur expérience de ce processus, une information qui sera ensuite relayée au gouvernement. Les résidents de la région de Sudbury qui reçoivent des soins à domicile sont invités à appeler cette ligne directe au 1-888-599-0770 afin d'y consigner leur expérience de la soumission en régime de concurrence.

-30-

Pour en savoir plus :

Benoit Renaud    Communications SCFP                    613-818-0077  
Michael Hurley    Président du CSHO                            416-884-0770

SEPB491